

Bulletin d'information - février 2006

Pour commencer par une bonne nouvelle, la cession de Biche au Musée de Groix est effective depuis le 20 Décembre 2005 , conformément à la décision du Haut Comité des Musées de France.

En ce qui concerne le rapatriement de Biche à Lorient, nous avons considérablement « progressé » : La DCN, soucieuse d'être mise en cause en cas d'éventuelles dégradations consécutives au transport, nous a demandé moult précisions sur l'état du bateau, et si nous étions assurés. Hélas le projet lui inspire à ce jour peu d'enthousiasme, et les moyens dont elle dispose s'avèrent finalement totalement inadaptés. Son unique outil de transport maritime est une barge de haute mer, la « Dino », dont les dimensions ne permettent pas l'accès au « travel-lift » du port de Lorient. Il nous faut donc nous tourner vers d'autres solutions. Bien que nous regrettions la perte de temps occasionnée par l'inutilité des démarches auprès de cette société, nous restons en contact avec leur service communication, car la DCN finance pour une bonne part le défi français de la Coupe de l'Amérique, et a pour habitude d'accompagner le lancement de ses unités par la présence d'anciens voiliers. Chacun se souvient que nous nous étions tourné vers la DCN suite à l'argument de la Marine Nationale selon lequel un organisme public s'interdit de concurrencer une société privée. Cette condition étant désormais apparemment inexistante, l'examen des possibilités auprès de la Marine est réactivé avec tous les appuis que nous pouvons mettre en oeuvre. Dans le même temps, nous prenons contact avec Alsthom et des sociétés de cabotage, des compagnies affrétant des barges hollandaises faisant régulièrement le trajet Europe du Nord Méditerranée.

Ce contretemps est d'autant plus frustrant que l'organisation du chantier à Lorient évolue vers un projet de plus grande ampleur. Paul Bonnel confirme la volonté du Chantier du Guip de s'implanter de manière pérenne à Lorient à l'occasion du retour du Biche, comme ce qui a été fait à Brest pour la Recouvrance. Notre nouvel adhérent Louis Le Boursout, expert-comptable bien au courant du monde économique et politique local, en a étudié et approuvé la faisabilité. Les aides à l'implantation permettraient par ailleurs de substantielles économies sur le budget global de la restauration. Le hangar prévu pour la restauration de Biche serait le futur outil de travail du chantier du Guip, un investissement à long terme qui correspond tout à fait aux ambitions de l'association comme vecteur de création d'activité et d'emploi sur le bassin lorientais, dans le secteur de la réparation de grosses unités en bois, actuellement sous-équipé.

L'accueil de Biche à Lorient s'organise donc pendant que nous buttons sur son rapatriement. Une fois les choses lancées, un déroulement correct devrait permettre une réalisation sur trois ans au lieu des 4 initialement prévus, afin d'assurer au chantier du Guip un volume de travail garantissant la saine exploitation de sa nouvelle implantation.

Le retard du rapatriement de Biche explique aussi en partie dans la lenteur de prise de décision de nos financeurs et mécènes. Néanmoins le travail d'information et de communication fait son chemin, et nous avons récemment eu le plaisir d'adresser, sur sa demande, un dossier complet sur Biche à Monsieur Gaertner, du groupe Vinci.

Biche n'est pas qu'un magnifique bateau, il est aussi l'ultime preuve physique d'une histoire s'étirant sur plus un siècle. Nous n'oublions pas l'importance du travail de collectage, avec deux pistes intéressantes concernant son passage en 1979. Les reportages filmés par FR3 seraient archivés à l'INA, auprès de qui nous allons demander une copie, et nous avons appris qu'Hervé Lesêtre dispose de nombreux clichés, dont nous espérons qu'il voudra bien faire

profiter l'association.

Enfin, Marc Maussion a pu acquérir pour la somme de 345 euros la maquette du "Petit Auguste" (LGX 2953), un thonier lancé aux Sables en 1914 qui a navigué jusqu'en 1943 pour finir sa carrière sur les berges de la Seine. Cette maquette à été réalisée par Gabriel Tristant de Kermoel à Groix pour le fils du patron de "Petit Auguste" aujourd'hui décédé. Taillée au couteau dans un bloc massif, elle mesure 34 cm de coque et 57 cm hors tout. Son examen révèle une "maquette sensible", c'est à dire authentiquement réalisée par un marin avec des détails agrandis parce qu'il avait l'habitude de les avoir en main. L'association a racheté la maquette, le Bureau ayant approuvé l'idée de constituer une collection d'objets.

Les nouvelles cartes d'adhérent ont été éditées, ce qui me donne l'occasion de revenir sur les diverses manières d'apporter sa contribution financière aux Amis du Biche afin d'éviter les confusions entre adhésion et souscription.

Si la souscription lancée pour Biche par la Fondation du Patrimoine s'adresse à tous, il ne faudrait pas que ce soit au détriment des adhésions. Pourquoi donc l'avoir mise en place ? L'intérêt de la souscription réside dans la caution morale qu'elle représente, qui peut rassurer des sponsors ou mécènes sur la validité et l'importance culturelle de notre projet. C'est aussi, grâce à la distribution de centaines de prospectus, un moyen de signaler l'existence du projet en de nombreux endroits.

Pour schématiser, la souscription se réduit à un geste financier en faveur de la restauration de Biche, alors que l'adhésion à l'association suppose aussi l'éventualité d'une participation physique ou logistique. Sachant que les adhérents qui versent des dons à l'association bénéficient, le cas échéant, des mêmes avantages fiscaux que ceux qui souscrivent, il est dans l'intérêt de tous qu'ils privilégient l'adhésion plutôt que la souscription, afin d'augmenter le nombre d'adhérents. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons légitimer la restauration de Biche.

La cotisation annuelle reste fixée à 20 euros. Notre excellent Président a profité de la réunion du CA pour que chaque personne présente règle sur place sa cotisation, ce qui fut fait dans l'enthousiasme le plus généreux. Cette année, chaque adhésion donnera droit à un autocollant de l'association, que nous vous invitons à afficher en bonne place. Adressez vos chèques au 5 rue des Thoniers, 56590 Ile de Groix.

Les Amis Du Biche ont besoin de vous, faites circuler l'information et invitez vos amis à adhérer.

Salutations maritimes,

Alexandre de Roquefeuil pour les Amis du Biche